



ATELIERS

Saison 2017-2018

Nom:

Prénom:

Sexe : F M Date de naissance: Age: ans

Adresse: CP &
Ville:

Téléphone fixe: Portable:
.....

Profession:

Nom & prénom des parents (si enfant mineur):

E-mail (*en majuscule*) :

Je souhaite recevoir : la programmation du Pôle par mail / la newsletter mensuelle de la programmation de la Mairie du 4e

J'autorise mon fils / ma fille à quitter seul (e) le centre après son activité.

Je donne mon accord pour le droit à la diffusion de mon image ou celle de mon enfant pour être utilisée sur les supports de communication du centre d'animation.

Activités	jours et heures	montant	Règlement	
			ESP <input type="radio"/>	
			PA <input type="radio"/>	
			CH <input type="radio"/>	
			Autre <input type="radio"/>	
		total		

Personne à prévenir en cas d'accident:

Nom:

Prénom:

Téléphone:

Date et signature

Pour que nous puissions procéder à votre inscription vous devez fournir un dossier complet.

- 1- Fiche d'inscription dûment complétée
- 2- Justificatif des revenus (par ordre de priorité : une attestation récente de la Caisse des Ecoles indiquant le quotient familial pour le périscolaire, ou une attestation CAF (datant de moins de 3 mois) ou votre dernier avis d'imposition. Aucun justificatif apporté, le tarif maximum sera appliqué (QF10).
- 3- Certificat médical pour les activités sportives (yoga, danse, éveil corporel, clown)
- 4- Une copie du carnet de vaccination « à jour » pour l'activité jardinage.

Modalités de paiement

- Prélèvement automatique paiement échelonné en 3 fois maximum
- Chèques (bancaire, postale, vacances)
- Tickets loisirs
- Coupons sport
- Espèces

Une refacturation d'un montant forfaitaire de 20€ sera appliqué en cas d'impayé suite à opposition de l'intéressé auprès de sa banque.

L'inscription à un atelier est valable pour un seul jour et un seul horaire. En cas d'absence de votre fait aucun rattrapage sur un autre créneau n'est envisageable. Merci de votre compréhension.

Nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous signaler une absence prolongée.

Remboursements des droits d'inscription

Toute inscription se fait à l'année. Le remboursement n'est possible qu'en cas de circonstances exceptionnelles dûment justifiées (motif médical, déménagement, perte d'emploi, motif professionnel...).

Les remboursements sont calculés au prorata des séances restantes à effectuer au jour de la demande. Celle-ci doit être accompagnée de justificatifs.

Aucun remboursement partiel (arrêt momentané de l'activité) ne pourra être envisagé

Date et signature :